

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er octobre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1522

présenté par
Mme Battistel

ARTICLE 29

I. – À l’alinéa 30, supprimer les mots :

« et la participation ».

II. – En conséquence, au même alinéa, après la dernière occurrence du mot :

« et »,

insérer les mots :

« leur participation à ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.